

Sur convocation du Maire en date du 5 octobre 2017, les membres du conseil municipal se sont réunis le 12 octobre 2017 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

SONT PRESENTS : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Laure DARRE, Marie-Odile DEFREERE-MILLER, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Robert LAURAIN, Jean-Pierre PRETOT, Philippe RETOURNARD, Claude VINCENT

ABSENTE EXCUSEE : Renelle MELI (qui a donné pouvoir à Robert LAURAIN)

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Laure DARRE

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n°1 : Approbation Conseil Municipal du 14 septembre 2017

Le dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité ainsi que les délibérations qui s'y rapportent.

Point n°2 : Biens soumis à droit de préemption

La commune n'exerce pas son droit de préemption pour les 2 biens suivants :

- Une maison rue d'Epinal vendue 138.000,00 €
- Un terrain rue des Pervenches vendu 22.785,00 €

Point n°3 : Décision modificative budget Service de l'Eau

Afin de réaliser les opérations d'ordre d'amortissement des subventions, il est nécessaire de faire une DM comme suit :

Article 023/023 : + 8.350,00 €

Article 1391/040 : + 8.350,00 €

Article 021/021 : + 8.350,00 €

Article 777/042 : 8.350,00 €

Ce qui est accepté à l'unanimité du Conseil Municipal.

Point n°4 : Tarif des emplacements publicitaires

Le tarif est révisé chaque année dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac. En 2017, cet indice est de 0.9 % (Source INSEE).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette augmentation et porte donc le tarif à 15,50 €/m².

Point n°5 : Etat d'assiette des coupes en forêt : exercice 2018

Le Conseil Municipal demande à l'ONF d'asseoir les coupes de l'exercice 2018 conformément à sa proposition du 11 septembre 2017, ainsi que le martelage des parcelles 8a, 11, 14, 21r, 21a et 29 en amélioration ou régénération.

Il décide également à l'unanimité de la destination des produits des coupes de ces mêmes parcelles en vente en bloc et sur pied (parcelles 8a, 11 et 29), vente en cession amiable sur pied aux habitants (parcelle 14) et vente de grumes façonnées et vente sur pied en cession amiable sur pied (houppiers et petits bois) aux habitants (parcelles 21r et 21a).

Point n°6 : Adhésion au SDANC

La commune de Saint-Dié-des-Vosges a demandé son adhésion au Syndicat Départemental d'Assainissement non Collectif, ce qui est accepté à l'unanimité du Conseil Municipal.

Point n°7 : Tarif des lots de nettoyage

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le prix des lots de nettoyage en forêt à 12,00 €/stère

Point n°8 : Plan communal de distribution de comprimés d'iode stable

Marie-Odile DEFRERE-MILLER présente le plan communal de distribution d'iode stable en cas de fuite de produits radioactifs voire d'une explosion de réacteur de site à vocation nucléaire. C'est une mesure de protection de la population. Le Maire est chargé d'informer la population et d'organiser la distribution des comprimés. Ce plan a été réalisé afin d'assurer immédiatement sa mise en œuvre. Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan tel qu'il est présenté.

Point n°9 : Budget FORET

Suite à une note de la Direction Générale des Finances Publiques sur la possibilité de supprimer les budgets annexes facultatifs, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 8 voix POUR, 2 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS de la suppression du budget FORET et son intégration dans le budget de la Commune au 1^{er} janvier 2018.

Informations et questions diverses

Subventions reçues : le Maire fait le point sur les subventions reçues notamment pour les travaux rue de Mirecourt (2 x 15.324,00 €) et rue d'Epinal (27.149,00 €).

Contrats aidés : la Communauté d'Agglomération d'Epinal réalise un recensement des besoins en contrat aidé des communes membres. 13 emplois aidés seront possibles sur la totalité des communes.

Economies d'énergie : une aide financière d'un montant de 1.692,00 € a été versée à un riverain de la rue de la Gare pour des travaux effectués dans le cadre de réaliser des économies d'énergie.

Volets : les volets de la mairie seront changés et deviendront électriques.

Décorations de Noël : elles seront posées avant le 26 novembre prochain jour du défilé de Saint-Nicolas. Un état des lieux a été fait au préalable afin de déterminer les endroits stratégiques de pose.

Rue de Mirecourt : le béton désactivé a été refait à différents endroits car il y avait des fissures et devant l'entrée de la salle des fêtes. Tout ce qui reste en enrobés sera fait semaine 42 ainsi que le changement d'un poteau, des potelets seront posés devant la Poste, les escaliers et la rampe derrière la salle des fêtes seront terminés. Les passages pour piétons ont été faits, un stop a été posé rue des Dahlias.

Rue des Cyprès : les fils nus vont être changés.

PATA : a été fait cette semaine.

Bulletin municipal : une réunion est organisée le 23 octobre à 18h30.

CAE : la communauté organise des visites sur plusieurs sites. Les inscriptions sont ouvertes.

Marche : l'association Sport aide organise une marche le 30 mars 2018 de Domrémy la Pucelle à Epinal. Elle passera par Darnieulles. Une réunion est prévue le 18 octobre avec les Maires des communes pour organiser les points relais.

Monnaie locale : une réunion est organisée le 18 octobre à 18h30 à Girancourt

Sainte-Fleur : l'assemblée générale aura lieu le 19 octobre à 20h30 à Girancourt

Cérémonie : une cérémonie à la mémoire des aviateurs tombés en 1945 aura lieu le 28 octobre à 14h30 à Chaumousey.

CCAS : démission de Madame BERQUAND Monique

Mutuelle : une réunion à l'attention de la population a eu lieu à la maison polyvalente le 6 octobre dernier. Organisée par AXA, elle avait pour but de sensibiliser les personnes sur la mutuelle.

Impasse de Gugnéchamp : le poteau qui gênait le passage dans l'impasse a été déplacé. Néanmoins, le camion SICOVAD ne peut faire demi-tour au bout de l'impasse. Doit tout de même manœuvrer.

Informatique : une sauvegarde des données informatiques de la Mairie est à prévoir pour 2018.

Analyse d'eau : la dernière analyse s'est révélée conforme.

Le Ministère des Armées embauche.

Ecoles : des chocolats seront achetés pour la fête de Saint-Nicolas

Fenêtres et volets au Groupe Scolaire : une réunion de la commission travaux est prévue le 24 octobre à 18h30 pour étudier les devis reçus concernant les changement des fenêtres et volets du groupe scolaire.
Prochaine réunion de conseil municipal : le 7 novembre 2017 à 20h30

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h30.